Mardi 18 juillet 2023 - Tulle Sentiers Le Lioran- Bec de l'Aigle - Peyre Arse 13 km - 850 m



Extraordinaire itinéraire de crêtes permettant de visiter quatre sommets et de profiter d'une vue panoramique splendide sur l'ensemble des puys cantaliens durant une grande partie du parcours.

Dès le départ, (parking du col de Font de Cère), 400 m de dénivelé d'abord dans la forêt, puis à découvert, nous conduisent vers le Rocher du Bec de l'Aigle (1699 m). Cette ascension présente dans le final plusieurs passages qui nécessitent par endroit l'usage des mains.

Celles du **Téton de Vénus** (1669 m) et du **Puy Bataillouse** (1677 m), en dépit de pentes soutenues, sont sans réelle difficulté.



Le Puy Bataillouse constitue le point de rencontre et de séparation des cirques glaciaires des vallées de l'Alagnon, de la Santoire et de la Jordanne.

La descente vers le col de Cabre permettra établir la jonction avec le Peyre-Arse (*Pièra Arsa*, tel est son nom en occitan Auvergnat. Cela signifie « *Pierre Brûlée*). Celui-ci dresse son éperon rocheux à 1806 m, c'est l'un des plus hauts sommets du Cantal ; il dépasse le Puy Mary de 23 mètres. Les vallées de l'Impradine et de la Jordanne s'ouvrent à ses pieds, tout comme, un peu plus loin, celles de la Santoire et de la petite Rhue. Vers l'est, sur la rive droite de l'Alagnon, la Planèze porte les éoliennes cantaliennes en avant de leurs nombreuses aînées d'Ally.

Covoiturage : départ du parking de Super U (Laguenne) : 6 h 45

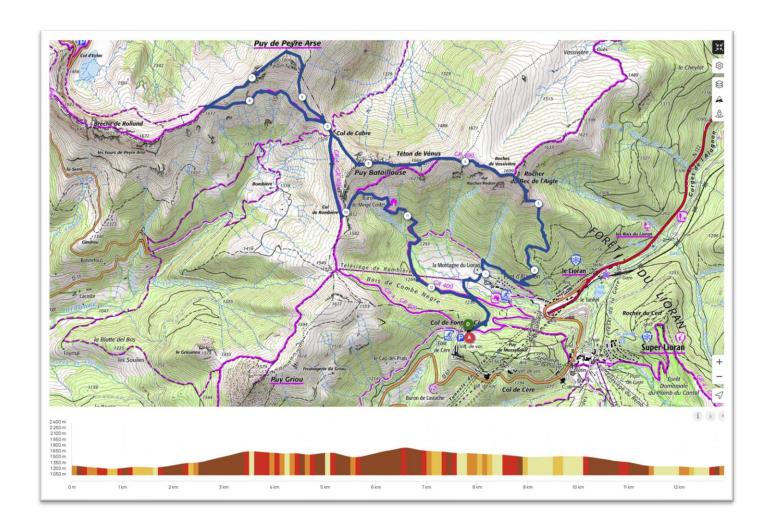
Itinéraire : Laguenne - Argentat - Saint-Paul des Landes (boulangerie ouverte - pain - sandwichs) - Aurillac - Vic sur Cère - Saint-Jacques des Blats - Col de Font-de Cère

115 km - Coût carburant : AR : 2 × 10 € environ

Le départ se fera du parking du col de Font-de-Cère, vers 8 h 45

Le circuit :

https://www.openrunner.com/route-details/16619667



Pour tout renseignement, contact:

Jean-Claude Vergne - tél : 06/86/75/20/58

mail: jc.vergne19@gmail.com

En cas de météo incertaine, la sortie sera reportée ; vérifiez votre messagerie la veille. Merci de me faire part de votre présence à la randonnée, ainsi que du point de regroupement (aire de covoiturage ou lieu du départ effectif de la rando)